INSEE LIMOUSIN

focal INSEE LIMOUSIN

numéro 77 octobre 2011

TERRITOIRE....

Aires urbaines 2010 : les villes étendent leur influence de plus en plus loin

Dessiné par les déplacements domicile-travail, l'espace sous influence urbaine couvre la moitié de la région et rassemble huit Limousins sur dix.

L'emploi se concentre dans les pôles. Les trajets des actifs s'allongent. En dix ans, une centaine de communes isolées sont passées sous influence urbaine.

Densification et extension territoriale combinent leurs effets sur les aires urbaines de Limoges et Brive.

L'attrait de la périphérie se confirme autour des pôles petits et moyens. Ils conservent un rôle structurant pour le territoire.

Région particulièrement rurale, le Limousin connaît néanmoins une influence croissante des villes sur son territoire. Le phénomène de périurbanisation, porté par le regain démographique amorcé au début des années 2000 et un habitat toujours particulièrement dispersé, se diffuse de plus en plus loin des villes.

Mis à jour avec le recensement, le zonage en aires urbaines permet d'identifier sur le territoire des pôles, où se concentrent les emplois, et leur zone d'influence déterminée par les déplacements domicile-travail. Ainsi, en Limousin, 80 % de la population vit sous l'influence des pôles, contre 94 % dans le reste de la France hors aire urbaine de Paris. La région compte quatre grandes aires urbaines : celles de Limoges, Brive-la-Gaillarde, Guéret et Tulle. Le reste du territoire se structure autour de deux pôles intermédiaires (Ussel et Saint-Junien) et de neuf petits pôles. Une large part du territoire demeure hors de l'influence des pôles : près de la moitié des communes du Limousin et 20 % des habitants. En France, hors aire urbaine de Paris, les communes isolées hors influence des pôles ne rassemblent que 6 % de la population.

Dix nouvelles communes dans les grands pôles

Comme dans le reste de la France, la structuration de l'espace limousin est donc fortement influencée par les grands pôles. Composés de 27 communes, les quatre grands pôles urbains limousins, ceux qui offrent plus de 10 000 emplois, constituent le cœur de l'espace l'urbain : ils rassemblent à eux seuls 40 % de la population et 55 % de l'emploi de la région. Ils sont globalement moins denses que la moyenne des pôles urbains français, à l'exception du pôle de Limoges où la densité de population atteint 790 habitants au km^2. Illustration de l'urbanisation, le territoire des quatre grands pôles de la région s'est étendu à 10 nouvelles communes depuis 1999.

La moitié du territoire limousin sous l'influence des villes

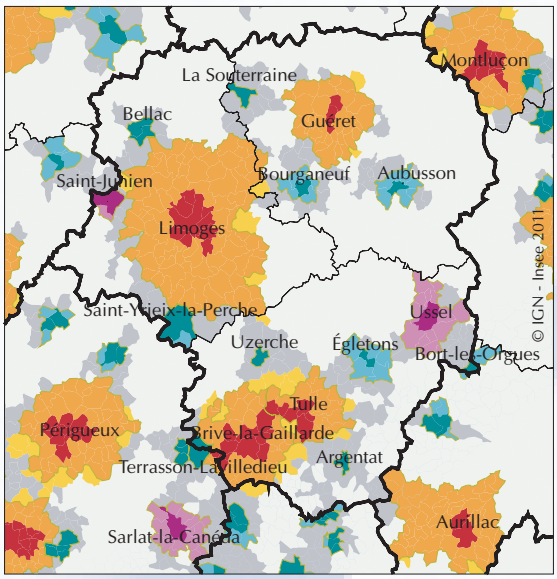

Grandes aires urbaines
- Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)
- Couronne des grands pôles urbains
- Communes multipolarisées des grandes aires urbaines

Moyennes aires
- Moyens pôles (de 5 000 à 10 000 emplois)
- Couronne des moyens pôles

Petites aires
- Petits pôles (de 1 500 à 5 000 emplois)
- Couronne des petits pôles
- Autres communes multipolarisées
- Communes isolées hors influence des pôles

Source : Insee, zonage en aires urbaines 2010

L'emploi se concentre, l'habitat se disperse

Tandis que les pôles concentrent une part croissante de l'emploi, parallèlement, les migrations quotidiennes entre domicile et travail s'intensifient. En 2008, 54 % des actifs limousins travaillent hors de leur commune de résidence, contre 48 % en 1999, 38 % en 1990, et 21 % en 1975. Ces migrations se polarisent particulièrement autour des quatre grands pôles urbains. Les 165 000 emplois qu'ils offrent au total ne sont occupés qu'à 65 % par leurs résidents. Les 60 000 emplois restants sont pourvus par des actifs qui habitent, dans leur grande majorité, des communes situées à la périphérie de ces pôles. Cette dissociation entre lieux de résidence et lieux de travail accentue les migrations quotidiennes : les trajets des actifs s'allongent, les pôles étendent leur aire d'influence de plus en plus loin. En s'étendant, les aires urbaines se sont rapprochées et les populations de certaines communes se retrouvent ainsi attirées par l'emploi de plusieurs de ces aires à la fois. Ces communes, de plus en plus nombreuses, sont dites multipolarisées. Ensemble, les couronnes et les communes multipolarisées des grandes aires urbaines constituent l'espace périurbain, principal territoire bénéficiaire du regain démographique limousin.

Les grands pôles urbains étendent leur couronne

L'espace périurbain confirme sa vocation résidentielle. D'une part, au sein des quatre grandes aires urbaines limousines, la population vit fréquemment dans les couronnes : 33 % contre 27 % en France métropolitaine hors aire urbaine de Paris. D'autre part, plus de la moitié des actifs résidant dans les couronnes urbaines quittent chaque jour leur domicile pour aller travailler dans le pôle.

Les couronnes confirment leur attractivité pour la population. Offrant en Limousin un cadre de vie plus rural et un coût du foncier plus abordable que les pôles urbains, ces espaces connaissent une croissance démographique importante : + 1,1 % par an contre + 0,5 % en moyenne dans la région.
Mais la population s'installe surtout de plus en plus loin des pôles. Les couronnes englobent désormais de nouvelles communes et leur superficie s'accroît de 29 % depuis 1999. En intégrant de nouvelles communes, les couronnes deviennent moins denses : avec 42 habitants au km², leur densité de population baisse en moyenne de 7 habitants au km² depuis 1999. Les couronnes des pôles occupent ainsi un quart du territoire limousin et 80 % de leur population réside dans une commune rurale, c'est-à-dire hors unité urbaine.

L'influence des villes s'étend

En Limousin, comme dans beaucoup de régions françaises, l'influence de l'ensemble des pôles s'étend vers les territoires auparavant isolés. La superficie de l'espace considéré comme isolé,

Six personnes sur dix dans une grande aire urbaine

Zonage en aires urbaines 2010	Superficie	Densité de population	Population 2008		Évolution annuelle moyenne 1999-2008
	%	Hab/km²	Nombre	%	%
Grandes aires urbaines	24,0	109,2	443 297	59,8	+ 0,7
Grands pôles	3,6	491,8	298 128	40,2	+ 0,5
Couronne des grands pôles	20,4	42,0	145 169	19,6	+ 1,1
Multipolarisé des grandes aires	2,7	46,6	21 256	2,9	+ 0,7
Moyennes aires	2,4	64,4	26 518	3,6	+ 0,4
Moyens pôles	0,6	204,3	21 901	3,0	+ 0,2
Couronne des moyens pôles	1,8	15,2	4 617	0,6	+ 1,4
Petites aires	4,3	66,2	47 954	6,5	- 0,2
Petits pôles	2,0	121,3	40 496	5,5	- 0,2
Couronne des petits pôles	2,3	19,1	7 458	1,0	+ 0,3
Autres communes multipolarisés	16,2	18,5	50 660	6,8	+ 0,4
Communes isolées hors influence des pôles	50,4	17,7	151 058	20,4	- 0,1
Ensemble	**100,0**	**43,7**	**740 743**	**100**	**+ 0,5**

Territoire et population du Limousin selon le zonage en aires urbaines 2010

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2008

hors influence de tout pôle, s'est ainsi contractée, passant de 61 à 50 % du territoire régional entre 1999 et 2008. Au total, une centaine de communes isolées en 1999 sont désormais passées sous l'influence des villes. La plupart de ces communes sont devenues multipolarisées et dessinent ainsi un rapprochement entre les aires urbaines.
Malgré tout, une grande partie du territoire reste hors influence de tout pôle : les communes isolées couvrent la moitié du territoire limousin, contre moins d'un tiers en France (hors aire urbaine de Paris). Parmi les 361 communes limousines à l'écart des pôles, 107 se situent dans les Parcs Naturels Régionaux de Millevaches et Périgord-Limousin.

Un réseau de petits et moyens pôles

Neuf petits pôles et deux moyens jouent un rôle structurant dans les espaces éloignés des quatre grands pôles urbains ; ils constituent ainsi un maillage secondaire du territoire. D'ailleurs, comme pour les grandes aires urbaines, l'attrait de la périphérie se confirme autour des pôles, petits et moyens : pour ceux qui ont une couronne, à l'exception d'Égletons, les évolutions démographiques sont systématiquement plus favorables dans les couronnes que dans les pôles. Cependant, certaines petites aires perdent des habitants celles de Bort-les-Orgues, Aubusson et Bourganeuf ont perdu respectivement 8, 7 et 5 % de leur population en neuf ans.

Densification et extension

Les dynamiques de population déjà à l'œuvre dans les grandes aires urbaines de Limoges, Brive, Tulle et Guéret se prolongent depuis 1999. Constituées autour d'un pôle offrant chacun plus de 10 000 emplois, ces aires continuent de gagner de la population : à périmètre constant, elles se densifient. De surcroît, les actifs viennent y travailler de plus loin : leur territoire s'étend. Densification et extension territoriale combinent leurs effets, à la fois dans les grands pôles urbains et dans leurs couronnes.

Limoges, 35e aire urbaine française

Structurée autour de la capitale régionale, l'aire urbaine de Limoges concentre à elle seule 38 % de la population limousine, sur 14 % du territoire régional. Par sa population, elle se situe en 35e position des grandes aires urbaines françaises.
Le pôle de Limoges concentre 100 000 emplois et sa couronne 18 000. Composée en majorité de communes rurales, la couronne de Limoges englobe aussi des communes urbaines et, en particulier, l'unité urbaine d'Aixe-sur-Vienne. En effet, malgré plus de 2 000 emplois locaux, celle-ci ne constitue pas un pôle autonome : six actifs sur dix travaillent dans le pôle de Limoges.
L'aire urbaine de Limoges combine densification marquée au centre et extension territoriale à la périphérie.
Son pôle connaît une croissance démographique supérieure à la moyenne des grands pôles de France (hors aire urbaine de Paris). Les communes de Boisseuil et

Le zonage en aires urbaines 2010

Le zonage en aires urbaines 2010 *donne une vision des aires d'influence des villes (au sens des agglomérations, ou unités urbaines) sur le territoire. Ce nouveau zonage est basé sur le recensement de la population 2008, en particulier sur l'emploi et les déplacements domicile-travail.*

Pour élaborer ce zonage, on retient, dans un premier temps, les unités urbaines de plus de 1 500 emplois, qui sont qualifiées de pôles. On distingue les ***grands pôles urbains*** *(unités urbaines de plus de 10 000 emplois), les* ***moyens pôles*** *(de 5 000 à 10 000 emplois) et les* ***petits pôles*** *(de 1 500 à 5 000 emplois).*

La seconde étape consiste à définir, par un processus itératif, ***les couronnes des grands pôles urbains****, c'est-à-dire l'ensemble des communes ou unités urbaines dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans le pôle et les communes attirées par celui-ci.*
L'ensemble constitué par un grand pôle urbain et sa couronne est appelé ***grande aire urbaine****.*

Certaines communes ou unités urbaines ne sont pas attirées par une seule aire urbaine, mais par plusieurs. On définit le concept de ***communes multipolarisées des grandes aires*** *comme les communes ou unités urbaines dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.*
*L'ensemble formé par les couronnes des grands pôles urbains et les communes multipolarisées des grandes aires constitue l'****espace périurbain****.*

Par ailleurs, les ***couronnes des moyens pôles et des petits pôles*** *sont définies de la même manière que les couronnes des grands pôles urbains. L'ensemble formé par un moyen pôle et sa couronne est appelé* ***moyenne aire*** *et l'ensemble formé par un petit pôle et sa couronne* ***petite aire****.*

Parmi les communes situées en dehors des grandes, moyennes et petites aires et qui ne sont pas multipolarisées des grandes aires, on détermine les ***autres communes multipolarisées****, dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans au moins deux aires. Les communes restantes sont des* ***communes isolées hors influence des pôles****.*

Le territoire métropolitain compte ainsi 230 grandes aires urbaines, 126 moyennes aires et 415 petites aires.

Densification sur Limoges et Brive

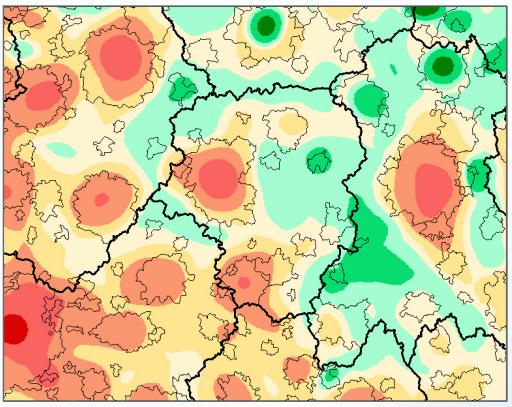

Grandes, moyennes et petites aires

Habitants/km²

	Plus de 61		0 à 1
	11à 61		- 1 à 0
	3 à 11		- 1 à - 3
	1 à 3		Moins de - 3

Variation de densité de population 1999-2008

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2008, zonage en aires urbaines 2010

Chaptelat désormais intégrées au pôle urbain de Limoges connaissent une croissance dynamique ; leur population croît de 2,9 % et 1,3 % par an, contre 0,5 % en moyenne dans les autres communes du pôle limougeaud.

En s'étendant, la couronne de Limoges intègre 28 communes à croissance démographique modérée. Tant en population qu'en superficie, sa croissance importante est comparable à celle des couronnes des grands pôles français (hors aire urbaine de Paris).

Maillage territorial serré autour de Brive et Tulle

Autour de Brive et Tulle, la proximité de plusieurs pôles constitue un maillage territorial serré. L'émergence de communes multipolarisées est d'ailleurs très importante autour des aires d'Argentat, Uzerche et Terrasson. Et depuis 1999, les deux pôles de Brive et Tulle se sont étendus l'un vers l'autre ; ils ont aujourd'hui d'ailleurs deux communes contiguës, et seule l'absence de continuité du bâti entre ces communes évite le regroupement des deux pôles en un.

L'aire urbaine de Brive s'étend également sur deux communes de Dordogne. Profitant du dynamisme démographique du Sud-Ouest et de la présence du réseau autoroutier, elle bénéficie d'une augmentation de population plus rapide que celle de Limoges, que ce soit dans le pôle ou dans la couronne. L'extension de sa couronne sur les communes environnantes est cependant limitée par l'influence des pôles voisins. Ainsi, la couronne ne représente qu'un quart de la population de l'aire urbaine de Brive, contre un tiers en moyenne dans la région. Parallèlement, le centre de l'aire urbaine se densifie : reflétant la progression de l'urbanisation, cinq communes qui faisaient auparavant partie de la couronne en 1999 ont intégré le pôle.

Contrastant avec le dynamisme de Brive, l'aire urbaine de Tulle combine faible densification et faible extension. On observe aussi dans l'aire urbaine de Tulle une densification au centre, qui passe de trois à six communes, mais dont la population ne croît que de 0,2 % par an. L'extension territoriale de Tulle est freinée par l'influence des pôles voisins. La couronne n'intègre que trois communes supplémentaires et celles-ci sont peu peuplées (1 300 habitants en tout). De plus d'autres communes de la couronne de Tulle passent sous l'influence urbaine de Brive, ou bien deviennent multipolarisées.

Aire de Guéret : une dynamique orientée à l'ouest

Contrairement à la situation des aires de Brive et Tulle, le territoire autour de Guéret reste moins soumis à l'influence d'autres pôles. Ainsi, l'influence du pôle de Guéret est particulièrement étendue, en 2008 comme en 1999. Sa couronne couvre 93 % de l'aire urbaine et concentre la moitié de la population, avec une densité de seulement 30 habitants au km². En dépit de la situation de grande aire urbaine de Guéret, la population du pôle stagne, et celle de la couronne ne croît que légèrement (+ 0,4 % par an). Toutefois, malgré cette faible dynamique démographique, l'emploi connaît entre 1999 et 2008 une croissance en-deçà mais proche de la moyenne des aires de la région. De plus, l'émergence d'espaces multipolarisés autour de l'aire urbaine de Guéret témoigne à la fois du maintien de La Souterraine, Bourganeuf et Aubusson en tant que pôles d'emploi et de l'allongement des trajets domicile-travail.

Ludovic Audoux, Damien Noury

INSEE LIMOUSIN
29 rue Beyrand
87031 Limoges cedex

Informations statistiques 09 72 72 40 00

focal INSEE LIMOUSIN

www.insee.fr

Directrice de la publication Fabienne Le Hellaye
Rédactrice en chef Nathalie Garrigues
Mise en forme Martine Herny
Impression Sotiplan - Limoges
Maquette iti communication

Publication exclusivement diffusée à titre gracieux

Dépôt légal : octobre 2011

Code SAGE : FOC117724
ISSN : 1765-4475

Copyright - INSEE 2011

« La rediffusion, sous quelque forme que ce soit, des fonds de cartes issus du fichier GéoFLA® de l'IGN est soumise à l'autorisation préalable de l'IGN et au paiement auprès de cet organisme des redevances correspondantes ».